

Vendredi 07 avril 2023

Benoît MERLET
Direction Communication
benoit.merlet@lecotentin.fr
02.50.79.16.37 / 06.47.38.88.96

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DU QUARTIER LES FOURCHES- CHARCOT SPANEL DÉMARRE EN 2023

Vendredi 7 avril, Sébastien FAGNEN, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Urbanisme, de la Stratégie Foncière et de la Politique de la Ville accompagné de Elisabeth CASTELLOTTI, Sous-Préfète de Cherbourg, a fait un point d'étape sur le projet de renouvellement Le Quartier des Horizons dont la phase opérationnelle va commencer dans les prochaines semaines. Afin d'informer les riverains sur l'avancée du projet, une réunion publique est organisée le 14 avril. Elle sera suivie d'ateliers de concertation le 11 mai.

Le contexte

Lancé en 2016, le projet de renouvellement urbain « le Quartier des Horizons » va transformer en profondeur le secteur Les

Fourches/Charcot-Spanel. Il a été amorcé dès 2022 avec la végétalisation d'une cour et le ravalement à l'école de la Polle - en cours. « *L'objectif est de renouveler le quartier tout en préservant et valorisant ses qualités : son patrimoine bâti et végétal, les paysages qu'il offre à la vue de ses habitants et de ses visiteurs. Il faut décroisonner le quartier et offrir de nouveaux logements avec un programme de démolition-reconstruction, de réhabilitation de logements, mais aussi de confortement des équipements publics (école, maison Flora Tristan) et de renouvellement des espaces publics* », rappelle Sébastien FAGNEN, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge de l'Urbanisme, de la Stratégie Foncière et de la Politique de la Ville.

Ce projet qui devrait se déployer sur une dizaine d'années s'inscrit dans le contrat de ville de l'Agglomération du Cotentin et il est mené en lien avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin ainsi que les organismes HLM qui gèrent les logements concernés : OPH Presqu'île Habitat, SA HLM du Cotentin, SA HLM Les Cités Cherbourgeoises. Le projet est soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la

Région Normandie, Action Logement et la Banque des territoires.

« Pour ce projet, près de 50 M€ seront investis par les partenaires sur les différentes opérations, en majorité par les bailleurs sociaux sur le volet de la réhabilitation ou démolition-reconstruction. La Ville de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'agglomération du Cotentin financeront notamment des équipements et des espaces publics pour un montant de 10 M€ », souligne Sébastien FAGNEN.

Possédant une identité marquée et disposant d'une position stratégique dans la ville, ce quartier est le berceau d'un patrimoine bâti remarquable avec notamment la cité jardin de la rue du Docteur Caré datant des années 20 ou encore les logements de la Marine, avenue de la Pérouse construits au moment de la Reconstruction. En intervenant sur l'habitat et les équipements publics, le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) vise à améliorer les conditions de vie des habitants et favoriser la mixité dans les territoires. Sur le quartier des Fourches-Charcot-Spanel, près de 1 500 habitants sont directement concernés, sans compter les nombreux usagers fréquentant les structures environnantes (école, lycée, entreprises, espace René Le Bas...).

Les prochaines étapes du projet

Pour rappel, en 2022 la première opération a été lancée en 2022 à l'école de la Polle. Un ravalement de la façade a été engagé, il sera terminé à l'été 2023. La cour de la cantine et de la maison du projet a bénéficié d'un aménagement pilote : de la verdure, un sol moins perméable, des bancs, des jeux : des endroits pour se poser et se

reposer mais aussi pour jouer ou dessiner. D'autres chantiers sont sur le point de débuter et vont se poursuivre en 2023 et 2024.

- **Le relogement**

Le relogement des ménages occupant les logements destinés à la déconstruction ou à la réhabilitation, engagé début 2022, est en passe de se terminer. Il a été mené par les bailleurs et par le CDHAT. Sur ce volet, les collectivités et les bailleurs se sont engagés collectivement dans une démarche partenariale liée au relogement des ménages de cette opération, avec la rédaction d'une charte partenariale réunissant les bailleurs (y compris ceux qui n'étaient pas concernés par le relogement), le CCAS, le conseil départemental, Action Logement. Une instance dédiée à cette charte s'est réunie tous les 3 mois pour faire le point sur l'avancement et les situations les plus complexes. A ce jour, 4 ménages (sur 114 au départ) restent concernés. Le dialogue se poursuit pour trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde.

- **Démolitions rue du Docteur Caré**

A partir du mois de juin, 4 maisons seront démolies rue du Docteur Caré pour favoriser les liens est-ouest à l'intérieur du quartier.

Les 16 maisons restantes (dont l'intérêt patrimonial a été collectivement partagé dans le cadre du projet) et 8 maisons rue de la Polle seront conservées et réhabilitées. Cette première phase du chantier doit se poursuivre jusqu'en 2024-2025.

A partir du 4^e trimestre 2023, les travaux de résidentialisation débuteront pour 47 logements de la résidence Louis

Laurent. Cette intervention se concentrera sur des ravalements de façades, l'aménagement des espaces extérieurs et d'un garage à vélos.

Enfin, au cours du 1^{er} trimestre 2024, la démolition des immeubles de la rue Charcot débiteront démarrage démolition des 4 barres Charcot.

La ville de son côté engagera le réaménagement des espaces publics sur le secteur des Fourches.

Un phasage des opérations a été précisé durant les derniers mois afin de coordonner au mieux les interventions des différents maitres d'ouvrage.

Réunion publique et concertation

Dans la perspective des prochains travaux d'ampleur destinés à renouveler ce quartier, une réunion publique d'information se tiendra le vendredi 14 avril de 18h00 à 20h00 à la Maison du Projet afin d'échanger avec riverains et habitants. Cette réunion sera suivie d'un atelier de concertation le jeudi 11 mai à la Maison du Projet où l'objectif sera de travailler avec les participants sur le futur des espaces publics qui seront créés ou réaménagés.

« Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux participatifs engagés depuis 2017 et ayant donné lieu à des rencontres avec les architectes, urbanistes et paysagistes, et à des explorations du quartier et créations communes avec les habitants mais également des artistes : graphistes, photographes, musiciens, etc. La mobilisation des habitants, qui sont les premiers concernés est précieuse. Comme à chacune des étapes précédentes, elle contribue à la qualité

du projet urbain », conclut le Vice-Président Sébastien FAGNEN.

Les chiffres clés du renouvellement urbain :

- 141 logements démolis
- 287 logements résidentialisés
- 264 logements réhabilités
- 154 logements construits
- Des espaces publics créés et réaménagés

Financement de l'opération

- Montant global : 50 M€ TTC
- Bailleurs sociaux : 32 M€ ;
- Agglomération du Cotentin et Ville de Cherbourg-en-Cotentin : 10M€ ;
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Etat) : 7,9 M€ ;
- Région Normandie : 4,2 M€ ;
- Banque des Territoires : 140 000€.

PRATIQUE :

Réunion publique le vendredi 14 avril de 18 à 20h

Ecole La Polle – rue J. CARTIER
(entrée bâtiment Mouton)